



GRUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain
B – 1030 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 241 84 20
Fax : +32 (0)2 245 19 33
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org
Twitter : [@grip_org](https://twitter.com/grip_org)
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du [Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles](#).

NOTE D'ANALYSE – 2 novembre 2015

GUILLON Arthur. *La Tunisie : une exception menacée*, Note d'Analyse du GRIP, 2 novembre 2015, Bruxelles.

<http://www.grip.org/fr/node/1853>



NOTE D'ANALYSE

LA TUNISIE : UNE EXCEPTION MENACÉE

Par Arthur Guillon

2 novembre 2015

Résumé

La Tunisie fait office d'exception au sein d'un environnement régional en pleine décomposition. Près de cinq ans après sa révolution, elle dispose d'une Constitution progressiste émanant de compromis inédits entre des forces politiques aux intérêts finalement conciliables. En hommage au chemin parcouru depuis plus deux ans, quatre institutions issues de la société civile tunisienne viennent de recevoir le prix Nobel de la paix. Cette distinction hautement symbolique, saluant le travail d'un quartet hétéroclite érigé sur fond de crise politique, récompense le dialogue tunisien. Le pays doit cependant encore faire face à des obstacles majeurs. Il subit les répercussions du vide sécuritaire libyen et les manœuvres géopolitiques opaques de puissances régionales aux intérêts divergents. Quant au terrorisme, il gangrène son économie et tente de saper son élan démocratique.

Abstract

Tunisia: a threatened exception

Tunisia is an exception in a deteriorating regional environment. Nearly five years after its revolution, Tunisia's progressive constitution arises from an unprecedented compromise between political forces whose interests ultimately proved to be compatible. As a tribute to the progress achieved in more than two years, a coalition of four civil society groups was recently awarded the Nobel Peace Prize. This highly symbolic honor acknowledges the work of a heterogeneous quartet erected amidst the political crisis and rewards the Tunisian national dialogue. However, the country is facing major obstacles. It suffers from the consequences of the Libyan security vacuum, as well as from the geopolitical tactics of regional powers with conflicting interests. Moreover, Tunisia's economy is plagued by terrorism, which threatens to undermine its democratic impulse.

Introduction

Le 17 décembre 2010, un jeune vendeur ambulant tunisien s'immolait par le feu à Sidi Bouzid¹. C'était le point de départ du premier des « Printemps arabes »². En à peine 28 jours, la Tunisie allait mettre fin à 23 ans de règne autoritaire et lancer sa révolution de la dignité. Les premiers pas d'une longue quête vers la démocratie venaient d'être franchis, non sans mal, mais avec audace et pugnacité.

Depuis la fuite en Arabie saoudite de son ancien président, Zine El-Abidine Ben Ali, le pays a tenté avec patience de relever les défis sécuritaires, politiques et économiques auxquels il est confronté, dans un contexte régional extrêmement complexe, instable et menaçant.

Politiquement, ces défis sont énormes bien qu'un long chemin ait déjà été parcouru. De la première élection démocratique depuis la révolution, le 23 octobre 2011, au nouveau gouvernement sorti des urnes, le 6 février 2015, la Tunisie a vu sa classe politique évoluer sur fond de compromis. Entre islamo-conservateurs d'un côté et sécularistes de l'autre, la conciliation n'est pourtant pas simple, bien qu'elle soit continuellement recherchée. En cela, la Tunisie constitue une exception notable par rapport à ses voisins. Dans d'autres pays de la région, les « Printemps arabes » ont en effet pris une tournure différente, notamment en Égypte et en Libye.

Sur le front économique, la situation du pays s'est dégradée depuis 2011, et l'absence de perspectives cristallise les inquiétudes d'une jeunesse désemparée. Selon un rapport récent de la Banque mondiale³, la Tunisie souffre de la dichotomie de son économie et l'écart de développement entre l'intérieur du pays et la zone côtière ne s'est toujours pas résorbé. De plus, le secteur touristique, indispensable à la stabilité économique, paie un lourd tribut au terrorisme. Cette situation économique et l'injustice sociale qui en résulte fatalement font le lit du salafisme⁴, qui capitalise et se développe sur la pauvreté.

D'un point de vue sécuritaire, le pays a connu plusieurs vagues de violences depuis 2011 et les attentats du Bardo⁵ et de Sousse⁶ ont amèrement rappelé le pari risqué de la conciliation entre identité arabo-musulmane et esprit universel des droits de l'homme.

1. Mohamed Bouazizi décédera des suites de ses blessures le 4 janvier 2011. Sidi Bouzid est une ville du centre-ouest de la Tunisie, chef-lieu du gouvernorat du même nom.

2. Le terme caractérise les contestations populaires dans le monde arabe contre les régimes autoritaires en place. Ces soulèvements d'ampleurs et d'intensités variables représentaient un élan vers la liberté. Ils ont eu lieu en Tunisie, en Libye, en Égypte, en Syrie, au Bahreïn et au Yémen. À l'heure actuelle, parmi ces six pays, seule la Tunisie dispose d'un régime démocratique.

3. « [La révolution inachevée](#) », *Groupe de la banque mondiale*, mai 2014.

4. Le salafisme « désigne généralement les musulmans sunnites qui adhèrent à une vision littéraliste, rigoriste et puritaine de l'islam et tente de suivre l'exemple des pieux ancêtres (*Salaf al-salih*), les trois premières générations de musulmans ». Pour plus d'information à ce sujet, voir le rapport de International Crisis Group : « [Tunisia: violence and the salafi challenge](#) », *Middle East/North Africa report n°137*, 13 février 2013.

5. Le 18 mars 2015, après avoir tenté de pénétrer dans le Parlement, deux terroristes ouvrent le feu sur des touristes au musée national du Bardo. L'attaque a fait 24 morts, dont 21 touristes étrangers, un agent de la brigade antiterroriste et les deux assaillants.

Malgré ces difficultés, le Comité Nobel norvégien a estimé que la Tunisie devait être récompensée de ses efforts et a décidé de décerner, le 9 octobre 2015, le prix Nobel de la paix à quatre institutions civiles. Érigé deux ans plus tôt, ce quartet hétéroclite⁷ avait été désigné dans un contexte politique tendu⁸ afin de trouver une solution pacifique à la crise politique qui ébranlait le pays. Il avait pour objectif de favoriser la formation d'un gouvernement indépendant et de rassembler les forces politiques du pays en vue d'élaborer une nouvelle Constitution. Il est en grande partie responsable des compromis qui suivirent et de la stabilité que connaît aujourd'hui le pays.

Pourtant, la Tunisie doit encore faire face à des obstacles majeurs, principalement venus de l'extérieur, et qui menacent sa stabilité. Cette Note d'Analyse a pour objectif de démontrer que si la Tunisie fait office d'exception⁹ au sein d'un monde arabe en pleine décomposition, sa jeune démocratie n'en demeure pas moins menacée par des facteurs exogènes. La première partie revient sur le rôle essentiel joué par ses forces politiques dans l'élaboration de la démocratie. Le compromis politique qui caractérise la Tunisie est illustré ici par la *tunisification* de son parti islamiste. La seconde partie aborde les facteurs exogènes qui menacent le pays. La Tunisie est en effet fragilisée par les répercussions du vide sécuritaire qui règne en Libye, et par le jeu trouble que certaines puissances régionales – notamment l'Égypte, l'Arabie saoudite et le Qatar – mènent dans ce pays.

1. Une transition démocratique réussie

Inspiré des Frères musulmans égyptiens, le parti Ennahdha s'est imposé comme un acteur incontournable de la scène politique tunisienne post-révolutionnaire¹⁰. Ce parti jouera un rôle majeur dans la réussite de la transition démocratique du pays, en faisant preuve d'une capacité d'adaptation et d'une flexibilité qui avait fait défaut à la confrérie égyptienne. Le bilan de l'action politique d'Ennahdha demeure néanmoins mitigé et ambigu.

6. Le 26 juin 2015, un homme armé a attaqué un hôtel dans la zone touristique d'El Kantaoui, à Sousse. Cette attaque a causé la mort de 39 touristes (dont 30 Britanniques) et près de 40 personnes ont été blessées.

7. Le quartet du dialogue national est composé du syndicat UGTT (Union générale tunisienne du travail), de l'organisation patronale Utica (Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat), du Conseil de l'Ordre national des avocats de Tunisie et de la Ligue tunisienne des droits de l'homme.

8. Les meurtres en février et juillet 2013 de Chokri Belaïd et de Mohamed Brahmi, deux opposants politiques au gouvernement alors dirigé par le parti islamiste Ennahdha, sont à l'origine des manifestations qui suivirent à Tunis pour demander la destitution du pouvoir en place. À l'automne 2013, la Tunisie vivait l'une des périodes les plus difficiles depuis le début de sa révolution.

9. Cette Note d'Analyse se concentre uniquement sur l'un des éléments ayant contribué à l'exception tunisienne : la conciliation politique entre islamistes et sécularistes. Une multitude d'autres facteurs, à l'image de la force de la société civile, ont également contribué à faire de la Tunisie un cas à part.

10. Créé en 1981 mais longtemps interdit en Tunisie, Ennahdha a finalement été légalisé par le gouvernement d'union nationale tunisien le 1^{er} mars 2011.



Sadok Chourou (co-fondateur d'Ennahdha), Abou Yaareb Marzouki (candidat parlementaire) et Rached Ghannouchi (le leader d'Ennahdha) durant la campagne électorale. (crédit : Godong/Universal Images Group).

Le 27 octobre 2011, Ennahdha avait remporté les élections législatives en obtenant seulement 90 sièges sur 217, soit 41,7 % des sièges à l'Assemblée nationale constituante¹¹. Cette majorité relative l'avait obligé à demander au Congrès pour la République¹² (second parti du pays avec 29 sièges obtenus) et à Ettakatol¹³ (quatrième parti du pays avec 20 sièges obtenus) de former une coalition¹⁴, afin de lui permettre de constituer une majorité stable. Après la conclusion d'un accord entre les trois partis, Moustapha Ben Jaafar (Ettakol) devint président de l'Assemblée constituante et Moncef Marzouki (CPR) président de la République. Ce dernier chargea alors Hamadi Jebali (Ennahdha) de former un gouvernement. Cette ouverture aux autres, pour un parti qui n'avait encore jamais été au pouvoir, et qui essuyait certaines critiques quant à sa faculté de tolérance, fut le meilleur moyen de faire taire ses détracteurs. L'acceptation du pluralisme politique fut donc le premier signe de cette adaptation.

Cependant, inexpérimenté dans l'exercice du pouvoir et probablement desservi par l'ambition théocratique de son aile conservatrice, Ennahdha et son leader Rached Ghannouchi allaient payer début 2013 deux années d'initiatives inappropriées au contexte politique. Suite aux assassinats politiques de Chokri Belaïd¹⁵ et de Mohamed

11. « [En Tunisie, Ennahdha est officiellement vainqueur des élections](#) », *RFI*, 28 octobre 2011.

12. Parti politique laïc de centre-gauche fondé en 2011 par Moncef Marzouki, opposant de longue date au régime de Ben Ali.

13. Parti social-démocrate fondé en 1994 par Mustapha Ben Jaafar, ancien président de l'Assemblée nationale constituante.

14. Cette coalition entre trois partis politiques a pris le nom de troïka.

15. Homme politique, ancien secrétaire général du Parti des patriotes démocrates (formation d'extrême gauche faisant partie d'une coalition de douze partis politiques et associations d'extrême gauche ou nationalistes arabes appelée Le front populaire). Il fut assassiné le 6 février 2013. Il avait vivement critiqué la poussée de l'islam intégriste et Ennahdha pour sa complaisance à l'égard des mouvements extrémistes dans les mois précédents son assassinat. Quatre jours avant sa mort, il avait été agressé et avait accusé Ennahdha et des salafistes d'être responsables de son agression. Chokri Belaïd : « [des salafistes et des nahdhaouais sont derrières mon agression au Kef](#) », *Business News*, 2 février 2013.

Brahmi¹⁶, aux revendications populaires qui suivirent et à une opposition déterminée à le faire tomber, le Premier ministre Hamadi Jebali remettait le 19 février 2013 sa démission ainsi que celle de son gouvernement au président Moncef Marzouki. Cette démission et la composition du gouvernement qui suivit témoignèrent d'une prudence politique salvatrice pour Ennahdha.

Le parti allait ainsi procéder à des nominations apolitiques à la tête des ministères stratégiques, en prenant en compte les revendications de l'opposition qui réclamait la formation d'un gouvernement non-partisan. Sous le gouvernement d'Ali Larayedh (Ennahdha), qui succéda à celui de Jebali, quatre ministres indépendants furent donc placés à la tête des ministères de la Défense, de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Justice¹⁷.

Les mois qui suivirent furent l'occasion pour le parti de démontrer à nouveau sa faculté d'adaptation pendant la négociation relative à la rédaction d'une nouvelle Constitution. Rached Ghannouchi, leader d'Ennahdha, a tout d'abord renoncé au principe d'application stricte de la charia dans le corps constitutionnel et abandonné la notion de « complémentarité » au profit de celle d'égalité entre les hommes et les femmes. Il a aussi accepté les décrets sur la liberté de la presse et a même renoncé au principe de la criminalisation de l'atteinte au sacré¹⁸.

Le parti islamiste a donc fait en quatre ans un saut de modération et de pragmatisme, tout en revoyant son référentiel idéologique et ses stratégies pour tenter de se rendre acceptable à l'ensemble des acteurs politiques tunisiens.

Malgré cette preuve de maturité démocratique, Ennahdha n'est pas étranger à l'instabilité qu'a connue par période le pays. Portée au pouvoir en 2011 pour rédiger une Constitution révolutionnaire et préparer les élections suivantes, la situation économique s'est empirée lorsque le parti islamiste était au pouvoir. Mais c'est l'insécurité grandissante et l'augmentation des actes de violences qui ont surtout interpellé pendant cette période. Ennahdha a en effet une part de responsabilité dans l'évolution du salafisme en Tunisie. Les adhérents à ce courant rigoriste de l'islam sont progressivement passés, depuis la chute du régime de Ben Ali, d'un prosélytisme discret, en rejetant le combat armé, à une volonté émancipatrice et désormais menaçante. Des opposants politiques comme Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi mais également des familles de victime ont accusé¹⁹ certaines franges d'Ennahdha de complaisance voire de compromission à l'égard des salafistes²⁰.

16. Homme politique assassiné le 25 juillet 2013. Il avait, à l'image de Chokri Belaïd, vivement critiqué Ennahdha depuis 2011.

17. Pour plus d'information à ce sujet : « [Tunisie : Ali Larayedh présente son gouvernement](#) », *Jeune Afrique*, 8 mars 2013.

18. « [Constitution de la République Tunisienne](#) », *Business news*, 27 Janvier 2014.

19. « [Tunisie : ne leur parlez plus d'Ennahdha](#) », *L'Express*, 9 novembre 2013.

20. Les salafistes ont tout d'abord bénéficié de la portée absolue de l'amnistie générale début 2011 (Ennahdha n'était pas encore au pouvoir) à tous les prisonniers dits « d'opinion ». La loi entrée en vigueur le 19 février 2011 a notamment contribué à la libération de 1 200 salafistes dont 300 avaient « *combattu en Afghanistan, en Irak, au Yémen et en Somalie* ». Pour plus d'information à ce sujet voir le rapport de International Crisis Group : « [Tunisia: violence and the salafi challenge](#) », *Middle East/North Africa report n°137*, 13 février 2013.

Ces derniers ont profité de ce laxisme pour se développer et les actes de violences se sont multipliés et banalisés lorsque le parti islamiste était au pouvoir²¹, sans pour autant qu'il n'essaye – en tout cas au début – d'y remédier car trop attaché à ne pas froisser son aile la plus conservatrice.

Si ces agissements auraient pu porter un coup d'arrêt définitif au processus de transition démocratique, les forces laïques ont su interpellier le pouvoir en place en utilisant les outils de la démocratie, tout en tirant la sonnette d'alarme. La guerre civile a sans doute été évitée de justesse²².

2. Une démocratie menacée avant tout par des facteurs exogènes

En réalité, les menaces qui minent la stabilité de la jeune démocratie tunisienne viennent avant tout du vide sécuritaire qui règne chez son voisin libyen. En Libye, en effet, s'engouffrent les intérêts géopolitiques divergents de plusieurs pays, qui tendent à utiliser ce territoire comme un véritable champ de bataille par procuration. Les répercussions de ce conflit ont d'inévitables conséquences sur la stabilité de la Tunisie, et sur le modèle démocratique inédit qu'elle incarne dans la région.

2.1. L'instabilité venue de Libye

La Libye est un pays composé de tribus dont les divisions ont été entretenues et alimentées pendant 42 ans par le colonel Kadhafi²³. De multiples milices se sont affrontées pendant huit mois à la suite du soulèvement populaire du 15 février 2011. Les armes, accumulées en masse sous l'ère Kadhafi, se sont alors progressivement répandues au sein de la population. Quatre ans plus tard, deux parlements et deux gouvernements se disputent les rennes du pays²⁴. L'un, dominé par la coalition *Fajr Libya*²⁵ est basé à Tripoli et l'autre, reconnu par la communauté internationale²⁶, est installé à Tobrouk.

Les affrontements et l'instabilité chronique du pays depuis 2011 ont considérablement affecté la Tunisie qui a vu plusieurs de ses régions frontalières sombrer dans une insécurité liée aux infiltrations et à la circulation d'armes à feu, de réfugiés²⁷ et de groupes armés.

21. *Ibid.* p. 8-9.

22. « [Tunisie, des voix mettent en garde contre le spectre de la guerre civile](#) », *Le courrier de l'Atlas*, 24 avril 2012.

23. Pour plus d'information à ce sujet, voir le documentaire d'Anne Poiret : « [Libye, l'impossible État nation ?](#) », *Arte*, mai 2015.

24. Le conflit libyen est ici largement simplifié car il ne fait pas l'objet de cette Note d'Analyse. Une multitude de factions aux intérêts divergents interviennent également dans ce conflit.

25. Cette coalition hétéroclite, proche de la mouvance des Frères musulmans, est soutenue par le Qatar et la Turquie. Elle maintient des relations ambiguës avec certains groupes de la sphère djihadiste libyenne, dont Ansar Al-Charia à Benghazi.

26. Le gouvernement de Tobrouk est composé de libéraux, de fédéralistes de Cyrénaïque mais aussi d'ex-Kadhafistes.

27. « [La Tunisie accueille un tiers de la population libyenne](#) », *Le Temps*, 6 mars 2015.

Les flux migratoires sont à l'origine de l'augmentation soudaine de la circulation d'armes à feu entre les deux pays. Sur ce point, Moncef Kartas, chercheur pour *Small Arms Survey*, précise qu'initialement, la plupart des armes entrées en Tunisie pendant le conflit libyen étaient acheminées par les membres des troupes loyalistes de Kadhafi en fuite²⁸.

Dans un second temps, une fois le régime de Kadhafi balayé, l'infiltration d'armes depuis la Libye aurait été assurée par des groupes de rebelles libyens, notamment via les postes frontaliers de Dhiba-Wazen et de Ben Guerdane²⁹.

Les réseaux de contrebande ont ainsi proliféré en Tunisie, en accumulant des stocks considérables d'armes légères et de petits calibres. Celles-ci sont en partie tombées entre les mains d'islamistes radicaux³⁰.

Les camps d'entraînements libyens, dans lesquels sont formés de futurs djihadistes, constituent un autre danger majeur. L'attentat du musée Bardo, puis celui de Sousse viennent confirmer que la menace terroriste trouve désormais son origine en Libye. Selon Rafik Chelly, secrétaire d'État chargé de la sûreté nationale, l'assaillant de nationalité tunisienne à l'origine de la tuerie de Sousse s'est formé au maniement des armes en Libye³¹, à Sabratha³², dans un camp d'Ansar Al-Charia où s'entraînerait une centaine de Tunisiens³³. Le journaliste français David Thomson rappelle que ce camp a été fondé par deux Tunisiens, Boubaker el-Hakim et Ahmed Rouissi, chefs du commando responsable de l'assassinat de Chokri Belaïd et de Mohamed Brahmî³⁴. Sabratha n'est pas le seul camp formant les jeunes Tunisiens : d'autres, situés à Benghazi, à Derna, où est principalement présent Daech³⁵, et à Syrte sont également actifs dans ce type de formation.

28. « [On the edge? Trafficking and insecurity at the Tunisian-Libyan Border](#) », *Small Arms Survey*, décembre 2013.

29. Cette position de neutralité s'explique pour la raison suivante : en soutenant les rebelles libyens, le gouvernement risquait de se voir entraîné dans le conflit de son voisin et en soutenant le régime, il risquait l'opprobre international et des troubles dans son propre pays. Selon Moncef Kartas, l'insécurité le long de la frontière tuniso-libyenne à cette époque résulte de la faiblesse des gouvernements de Tunis et de Tripoli.

30. « [Tunisia: violence and the salafi challenge](#) », *Middle East/North Africa report n°137*, 13 février 2013, p. 13.

31. Rafik Chelly, *AFP*, 30 juin 2015.

32. Sabratha est située à 100 km de Ras Jedir, l'un des principaux points de passage entre les deux pays.

33. Rafik Chelly, *AFP*, 30 juin 2015.

34. « [Sousse : le tueur entraîné en Libye dans un camp fondé par des Tunisiens](#) », *RFI*, 1^{er} juillet 2015.

35. Acronyme arabe de l'État Islamique en Irak et au Levant (EIL). Daech est une organisation armée terroriste islamiste, d'idéologie salafiste djihadiste. Créé en 2006 et initialement lié à Al-Qaïda, l'EIL s'en est séparé complètement en 2013. Le 29 juin 2014, l'organisation a proclamé l'instauration d'un califat sur les territoires irakien et syrien. Abou Bakr al-Baghdadi s'est alors proclamé calife, successeur de Mahomet, sous le nom d'Ibrahim. À partir de cette date, l'organisation est entrée en concurrence avec Al-Qaïda et plusieurs groupes djihadistes en Libye, en Algérie, au Yémen ou encore au Nigeria lui ont prêté allégeance.



(crédit : *Huffington Post Maghreb*)

2.2. Le rôle ambigu de l'Égypte et de ses alliés en Libye

En Libye, le gouvernement de Tobrouk, reconnu par la communauté internationale et issu des élections législatives du 25 juin 2014, est notamment soutenu par l'Armée nationale libyenne et le général Khalifa Haftar. Ce dernier, à l'image du président égyptien al-Sissi, perçoit toute formation politique pouvant être apparentée – de près ou de loin – aux Frères musulmans, comme une organisation indigne de coopération. Le conflit qui en résulte entre les autorités de Tobrouk et le gouvernement rival de Tripoli, qui serait, lui, plus proches des Frères musulmans, est en partie à l'origine du chaos dans lequel se trouve aujourd'hui la Libye. Cette situation profite à Daech, dont l'ascension devient préoccupante.

La comparaison avec la situation égyptienne est, à ce propos, saisissante. En Égypte comme en Libye, la coopération entre islamistes et sécularistes s'est avérée être bien plus compliquée qu'en Tunisie.

Pourtant, l'Égypte a expérimenté elle aussi l'exercice de la démocratie, notamment lors des élections présidentielles du 30 juin 2012, remportées par le candidat des Frères musulmans Mohamed Morsi. Néanmoins, le Parti de la liberté et de la justice (PLJ, émanation politique des Frères musulmans), à l'inverse d'Ennahda, n'a pas su s'adapter à la nouvelle donne politique pluraliste. Après avoir tenté de modifier la Constitution égyptienne en concentrant tous les pouvoirs au profit de son leader Morsi, la confrérie fut renversée par le coup d'État militaire mené par Abdel Fattah al-Sissi le 3 juillet 2013, et sévèrement réprimée par la suite.

Le coup d'État contre le chef de file des Frères musulmans et la nouvelle élection présidentielle du 28 mai 2014³⁶ qui vit le maréchal al-Sissi accéder au pouvoir ont rappelé que le rôle de l'armée, fermement accrochée à ses prérogatives et dont le

36. Répressions, violations des droits de l'homme et fraudes ont caractérisé cette élection. Le scrutin a notamment été prolongé d'une journée, pour pallier le faible taux de participation, ce qui est considéré comme illégal par la plupart des experts. Pour plus d'information, lire Mai Shams El-Din « [Experts say vote extension is illegal](#) », *Mada Masr*, 28 mai 2014.

pouvoir n'a cessé de croître depuis le coup d'État du colonel Nasser en 1952³⁷, rendrait l'accès à la démocratie extrêmement complexe en Égypte³⁸.

Ainsi, farouchement opposée aux Frères musulmans, l'Égypte d'al-Sissi joue un rôle ambigu en Libye. La présence de la mouvance islamiste dans un pays frontalier comme la Libye constitue en effet une véritable menace pour le président égyptien, qui tire en partie sa légitimité au niveau international de la lutte qu'il mène contre les Frères musulmans. Cette menace inquiète d'autant plus al-Sissi que sur le flanc Sud de l'Égypte, au Soudan, le régime d'Omar Al-Bachir est lui-même proche de mouvements islamistes. Ainsi, l'Égypte collabore avec certains de ses alliés (Arabie saoudite, Émirats arabes unis), pour envoyer des armes au gouvernement de Tobrouk afin de soutenir sa lutte contre les factions proches des Frères musulmans implantées à Tripoli, et ce malgré l'embargo onusien de 2014³⁹.

Le président égyptien, comme le général Khalifa Haftar, n'a donc aucun intérêt à ce qu'islamistes et sécularistes coopèrent s'il veut conserver son pouvoir. Si l'Égypte et la Libye se sclérosent, c'est en partie dû à ces prises de positions intransigeantes qui étouffent la démocratie dans ces pays et menacent par ricochet la Tunisie. Cette dernière prouve en revanche qu'un autre chemin est possible et que le dialogue entre forces religieuses et sécularistes n'est pas nécessairement voué à l'échec.

2.3. Les intérêts divergents de l'Arabie saoudite et du Qatar

L'Égypte n'est pas le seul pays impliqué dans le conflit libyen. Les révoltes arabes ont permis l'émergence de nouveaux acteurs dans la région. La chute de certains régimes dictatoriaux et le chaos qui a suivi ont inévitablement transformé les rapports de force. En effet, « *dans un monde arabe ou les puissances traditionnelles que sont l'Irak, la Syrie ou l'Égypte s'effacent, absorbés par leurs problèmes internes* ⁴⁰», ces rapports de force tendent à basculer vers d'autres pays, en l'occurrence l'Arabie saoudite et le Qatar.

Ces nouveaux acteurs régionaux développent des stratégies à court terme et tentent de saisir les opportunités permettant de servir leurs ambitions. Comme le précise le journaliste spécialiste du Proche-Orient Alain Gresh, « *le Qatar s'est fait le champion des transformations en cours et a misé sur les Frères musulmans pour en récolter les fruits* ⁴¹». Ce pays a parié sur le fait « *que le monde arabe entrait dans une nouvelle ère et que l'époque des régimes répressifs était révolue* ⁴²».

37. Pour aller plus loin à ce sujet, voir l'article de Fanny Lutz, « [L'armée égyptienne, force motrice du changement ?](#) », GRIP, 2 juillet 2013.

38. Depuis la destitution de Mohamed Morsi, l'armée a repris ses droits et les partisans du président déchu sont la cible d'une répression sanglante. La confrérie appelle désormais ses membres à la révolte contre la tyrannie. Pour plus d'information voir : « [Les Frères musulmans appellent à la révolte en Égypte](#) », RFI, 3 juillet 2015.

39. « [Audio leaks show UAE and Egypt shipped arms to Haftar](#) », Al-Jazeera, 22 mai 2015.

40. « [La grande peur de l'Arabie saoudite](#) », Le Monde diplomatique, mai 2014.

41. Ibid.

42. « [Le Qatar finance le terrorisme : vrai ou faux ?](#) », L'Observatoire du Qatar, 26 janvier 2015.

Mais il s'agit d'un choix stratégique de la part de Doha qui a pour objectifs de répandre son influence au Proche-Orient et de se démarquer de Riyad. Le gouvernement Morsi a donc reçu, lorsqu'il était aux affaires, sept milliards de dollars de la part du Qatar⁴³.

À l'inverse, l'Arabie saoudite, « *fer de lance de la contre-révolution* » et obsédé par la stabilité de son royaume, voit les Printemps arabes comme une hérésie pouvant menacer sa propre stabilité. Depuis le début des révoltes, la monarchie a tout fait pour enrayer les soulèvements populaires. Elle n'est évidemment pas étrangère à la rupture de la transition démocratique en Égypte et a soutenu financièrement l'armée pour faire chuter Morsi. L'Arabie saoudite, et d'autres monarchies du Golfe, ne cachaient d'ailleurs pas leur satisfaction à sa chute⁴⁴. En effet, le retour des Frères musulmans sur le devant de la scène ne réjouit pas Riyad, qui se « *méfie de la confrérie réputée trop politique*⁴⁵ » et finance ainsi des courants plus littéralistes, à l'image des salafistes, afin de semer la division.

Il existe donc un combat de fond entre la vision de l'islam véhiculée par les Frères musulmans et soutenue par le Qatar, et l'intérêt de l'Arabie saoudite à défendre le *statu quo*. Ces deux acteurs, mènent aujourd'hui des politiques régionales différentes. Le Qatar a misé sur l'ouverture mais semble avoir failli dans sa stratégie, tandis que l'Arabie saoudite est pour le moment confortée par la tournure que prennent les événements. Tous deux influencent et soutiennent matériellement des groupes en Libye susceptibles de fortifier les intérêts qu'ils défendent. Ce territoire est, pour eux aussi, un terrain sur lequel se matérialise leur rivalité, et la forte instabilité qui y règne fragilise la Tunisie par ricochet.

Conclusion

Alors que les « Printemps arabes » tournent au fiasco en Égypte et en Libye, la Tunisie jouit d'une Constitution moderne et consensuelle résultant de compromis inédits entre sécularistes et islamistes. Le quartet qui vient d'être récompensé par le Comité Nobel norvégien y est pour beaucoup. La Tunisie apparaît plus que jamais comme un îlot de stabilité et de démocratie au sein d'une région où islamistes et régimes militaires autoritaires semblent être la seule alternative possible. Ainsi, elle prouve que le combat des idées est plus efficace que celui des armes.

Consciente des défis qu'elle doit relever, la société tunisienne, moderne, instruite et portée par des femmes au statut unique dans les pays arabes, défend une identité qui n'est pas seulement arabo-musulmane mais plurielle. Berceau des révolutions arabes, la Tunisie est depuis l'antiquité un lieu de rencontres et d'échanges entre les civilisations, où s'est construite une culture riche, plurielle et raffinée.

43. « [La chute de Morsi conforte l'Arabie saoudite face au Qatar](#) », *L'Obs*, 12 juillet 2013.

44. Douze milliards de dollars ont été promis à l'armée égyptienne par l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Koweït après le renversement de Morsi. Le président Al Sissi, à l'origine du coup d'État, entretient des liens étroits avec l'armée saoudienne et les responsables politiques à Riyad, ville dans laquelle il a déjà occupé un poste d'attaché militaire. « [La chute de Morsi conforte l'Arabie saoudite face au Qatar](#) », *L'Obs*, 12 juillet 2013.

45. « [Le grand jeu de l'Arabie saoudite pour étouffer les printemps arabes](#) », *Le Monde*, 13 janvier 2014.

C'est sans doute cette spécificité culturelle qui a permis l'émergence d'une intelligentsia déterminée et influente, véritable rempart au radicalisme sous toutes ses formes et soutien indéniable au développement de la démocratie.

La Tunisie ne détient pourtant pas une place de choix dans les échiquiers géopolitique et géoéconomique internationaux. Au premier abord, elle ne dispose que de peu d'atouts à faire valoir, surtout comparée à ses voisins égyptien et libyen. Néanmoins, elle représente un symbole unique au regard de la stabilité régionale. Mais le vide sécuritaire libyen et le jeu trouble de puissances régionales comme l'Égypte, l'Arabie saoudite et le Qatar ne font que fragiliser l'exception tunisienne. Dans un tel contexte, la Tunisie apparaît comme un point d'appui unique que la communauté internationale devrait davantage soutenir⁴⁶.

L'Union européenne, qui ne peut ignorer cette réalité, a ainsi investi près de 614 millions d'euros depuis 2011⁴⁷. Elle a également contribué en 2014 à la préparation des élections législatives et présidentielles – jugées libres et transparentes – et a accompagné concrètement le pays dans de nombreux domaines⁴⁸. Cependant, les sommes investies sont-elles suffisantes face à la perte économique qu'engendre la diminution des flux touristiques causée par le terrorisme⁴⁹? Les efforts consentis suffiront-ils réellement à stabiliser le pays ?

Le prix Nobel décerné le 9 octobre 2015 au quartet tunisien ne doit pas faire oublier que la Tunisie est menacée et que le pays, malgré tous ses efforts, demeure fragile. La tentative d'assassinat de Ridha Charfeddine, député de Nidaa Tounes, la veille de la remise du prix, témoigne de cette fragilité. C'est la raison pour laquelle la Tunisie devrait être considérée par l'UE comme le pays le plus important de la région d'un point de vue stratégique, au regard du symbole qu'elle incarne. Ce pays prouve en effet que la démocratie est compatible avec l'islam politique et contredit de ce fait al-Sissi en Égypte et le général Haftar à Tobrouk qui, pour conserver leur pouvoir et leur légitimité sur la scène internationale, défendent une position inverse.

* * *

46. « [Notre avenir dépend aussi de la Tunisie](#) », *Mediapart*, 29 juin 2015.

47. Pour 2015, l'aide européenne à la Tunisie devrait atteindre les 186 millions d'euros. Cela correspond à une enveloppe de 10 % supérieure à celle de 2014 (169 millions d'euros), déjà supérieure à celle de 2013 (135 millions d'euros). Pour plus d'information à ce sujet voir : « [L'Union européenne verse une aide de 100 millions d'euros à la Tunisie](#) », *Commission européenne*, 7 mai 2015 ; « [Vers une année 2015 record en matière d'aide européenne à la Tunisie](#) », *Le courrier de l'Atlas*, 11 juin 2015.

48. Pour plus d'information à ce sujet : « [Coopération de l'Union européenne en Tunisie](#) », *rapport 2014*.

49. Les attentats du musée Bardo et celui de Sousse ont contribué à faire chuter les flux touristiques de plus de 60 % et l'impact de ces attaques sur l'économie pourrait atteindre plusieurs centaines de millions d'euros en 2015. Le secteur touristique représente aujourd'hui 7,4 % du PIB national. Pour plus d'information à ce sujet voir le rapport : « [The economic impact on travel & tourism 2015](#) », *WTTC*, 2015.

L'auteur

Arthur Guillon est chercheur associé au GRIP. Ses travaux portent principalement sur la violence armée, la prolifération d'armes et la prévention des conflits en Afrique du Nord.